

LIMONEST, LE 15 OCTOBRE 2024 À 17H45

## LDLC FRAPPE FORT : GARANTIE 5 ANS GRATUITE SUR LES ORDINATEURS PORTABLES, FIXES ET LES SMARTPHONES (\*)

LDLC, enseigne phare de l'informatique et du high-tech, redéfinit les standards de l'engagement client. Toujours à l'écoute des besoins de ses utilisateurs, LDLC repousse les limites de la tranquillité en offrant désormais 5 ans de garantie (\*) sur une sélection de produits clés : tous les PC de marques et MAC fixes ou portables, ainsi que tous les smartphones, quelle que soit la marque. Cette prolongation de garantie, totalement gratuite, traduit la volonté de LDLC d'accompagner ses clients sur le long terme et de promouvoir une consommation plus responsable, axée sur la durabilité des équipements.



**On alloooooonge  
la garantie !**

Elle passe de 2 ans à **5 ans, gratuitement** sur tous les smartphones et les ordinateurs de marque.

### Une garantie qui change la donne dans le secteur

Avec cet allongement de la garantie à 5 ans (\*), LDLC répond aux attentes des consommateurs en matière de fiabilité et de longévité des produits. En s'appuyant sur les directives européennes qui obligent les fabricants de ces gammes produits à fournir les pièces détachées pendant au moins 5 ans depuis début 2022, LDLC assurera quand ce sera possible la réparation des ordinateurs de marques, portables et smartphones en panne gratuitement durant 5 ans, ou proposera en cas d'impossibilité une solution de remplacement. Cette initiative vise à prolonger la durée de vie des appareils et à offrir une tranquillité d'esprit totale. LDLC se positionne ainsi comme un acteur clé de la durabilité, en mettant tout en œuvre pour garantir des produits toujours opérationnels, sans frais bien au-delà de la date d'achat initial.

« Plus qu'une simple mesure, il s'agit d'une démarche responsable qui place la qualité et le service au cœur de l'expérience client, tout en soutenant une consommation moins axée sur le remplacement systématique des appareils », explique Laurent de la Clergerie, Président – Fondateur du Groupe LDLC.



Cette garantie de 5 ans (\*) s'applique sur les achats de PC de marques ou MAC, qu'ils soient fixes ou portables, ainsi que sur l'ensemble des smartphones toutes marques confondues. Elle est valable sur les achats en ligne via le site [ldlc.com](http://ldlc.com), mais aussi au sein des plus de 100 magasins physiques LDLC et ACTIMAG.

\* Offre de garantie commerciale valable sur les [smartphones](#), les [ordinateurs portables](#) et [fixes](#) (hors PC assemblés par LDLC) neufs vendus par LDLC, hors batteries et consommables. Conditions complètes de la garantie commerciale sur le site [LDLC.COM](http://LDLC.COM) et en annexes de nos [Conditions Générales de Vente](#).



## PROFIL DU GROUPE

Le Groupe LDLC est l'une des premières entreprises à s'être lancée dans la vente en ligne en 1997. Aujourd'hui, distributeur spécialisé multimarques et acteur majeur du e-commerce sur le marché de l'informatique et du high-tech, le Groupe LDLC s'adresse à une clientèle de particuliers (BtoC) et de professionnels (BtoB). Il exerce ses activités au travers de 15 enseignes, dispose de 8 sites marchands et compte près de 1 190 collaborateurs. Plusieurs fois récompensé pour la qualité de sa Relation Client, reconnu pour l'efficacité de ses plateformes logistiques intégrées, le Groupe LDLC développe également un réseau de magasins en propre ou en franchise.

**Retrouvez toute l'information sur le site [www.groupe-ldlc.com](http://www.groupe-ldlc.com)**

### ACTUS

Relations investisseurs / Presse  
Hélène de Watteville / Marie-Claude Triquet  
[hdewatteville@actus.fr](mailto:hdewatteville@actus.fr) / [mctriquet@actus.fr](mailto:mctriquet@actus.fr)  
Tél. : 06 10 19 97 04 / 06 84 83 21 82

